Informations de base

2004/0096(CNS) CNS - Procédure de consultation Décision	Procédure terminée
Accord CE/Kazakhstan: accord de partenariat et de coopération, protocole suite à l'élargissement 2004 **Subject** 6.40.04.06 Relations avec les pays d'Asie centrale **Zone géographique** Kazakhstan	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
AFET Affaires étrangères	BROK Elmar (PPE-DE)	13/09/2004

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
INTA Commerce international	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Affaires générales	2727	2006-05-15

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Relations extérieures	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
23/04/2004	Publication de la proposition législative	COM(2004)0307	Résumé
13/09/2004	Vote en commission		
15/09/2004	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
20/10/2004	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A6-0023/2004	

26/10/2004	Décision du Parlement	T6-0030/2004	Résumé
15/05/2006	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
15/05/2006	Fin de la procédure au Parlement		
01/11/2006	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2004/0096(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Accord international
Instrument législatif	Décision
Base juridique	Traité Euratom A 101-p2 Traité CE (après Amsterdam) EC 071 Traité CE (après Amsterdam) EC 300-p2 Traité CE (après Amsterdam) EC 044-p2 Traité CE (après Amsterdam) EC 047-p2 Traité CE (après Amsterdam) EC 055 Traité CE (après Amsterdam) EC 057-p2 Traité CE (après Amsterdam) EC 300-p3-a1 Traité CE (après Amsterdam) EC 080-p2 Traité CE (après Amsterdam) EC 093 Traité CE (après Amsterdam) EC 094 Traité CE (après Amsterdam) EC 133 Traité CE (après Amsterdam) EC 181 Acte d'adhésion 2003 (10 pays) T 6-p2 Traité d'adhésion 2003 (10 pays) TTE 002-p3
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A6-0023/2004	20/10/2004	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T6-0030/2004 JO C 174 14.07.2005, p. 0016-0042 E	26/10/2004	Résumé

Conseil de l'Union

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif complémentaire	09006/2004	17/08/2004	

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(2004)0307	23/04/2004	Résumé

Informations complémentaires		
Source	Document	Date
Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final	
Décision 2006/0710 JO L 303 01.11.2006, p. 0007-0007	Résumé

Accord CE/Kazakhstan: accord de partenariat et de coopération, protocole suite à l'élargissement 2004

2004/0096(CNS) - 26/10/2004 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

En adoptant le rapport de M. Elmar BROK (PPE-DE, DE), le Parlement européen approuve la conclusion d'un protocole à l'accord de partenariat entre l'Union et le Kazakhstan, suite à l'élargissement de l'Union.

Accord CE/Kazakhstan: accord de partenariat et de coopération, protocole suite à l'élargissement 2004

2004/0096(CNS) - 25/09/2006 - Acte final

OBJECTIF : inclure les 10 nouveaux États membres à l'accord de partenariat et de coopération adopté entre l'Union et le Kazakhstan.

ACTE LÉGILSTATIF : Décision 2006/710/CE, Euratom du Conseil et de la Commission concernant la conclusion du protocole à l'accord de partenariat et de coopération établissant un partenariat entre les Communautés européennes et leurs États membres, d'une part, et le Kazakhstan, d'autre part, afin de tenir compte de l'adhésion de la République tchèque, de l'Estonie, de Chypre, de la Lettonie, de la Lituanie, de la Hongrie, de Malte, de la Pologne, de la Slovénie et de la Slovaquie à l'Union européenne.

CONTENU : Conformément à l'article 6, par. 2, de l'Acte d'adhésion des nouveaux États membres à l'UE, l'adhésion de ceux-ci à l'accord UE-Kazakhstan de partenariat et de coopération signé en 1995 et entré en vigueur le 1er juillet 1999, doit être approuvée par la conclusion d'un protocole à cet accord.

L'objet de la présente décision du Conseil et de la Commission est d'approuver un tel protocole conformément à une procédure simplifiée.

Le protocole ainsi approuvé contient également certains ajustements techniques liés aux développements institutionnels et juridiques au sein de l'Union.

ENTRÉE EN VIGUEUR : Le présent protocole entre en vigueur le même jour que le traité d'adhésion de 2003, sous réserve de l'entrée en vigueur de tous les instruments d'approbation nécessaires. Si tous les instruments d'approbation du protocole n'ont pas été déposés avant le 1er mai 2004, le protocole s'applique à titre provisoire à compter du 1er mai 2004.

Accord CE/Kazakhstan: accord de partenariat et de coopération, protocole suite à l'élargissement 2004

2004/0096(CNS) - 23/04/2004 - Document de base législatif

OBJECTIF : inclure les 10 nouveaux États membres à l'accord de partenariat et de coopération adopté entre l'Union et le Kazakhstan. ACTE PROPOSÉ : Décision du Conseil et de la Commission portant sur l'approbation d'un accord. CONTENU : Conformément à l'article 6, par. 2, de l'Acte d'adhésion des nouveaux États membres à l'UE, l'adhésion de ceux-ci à l'accord UE-Kazakhstan de partenariat et de coopération signé en 1995 et entré en vigueur le 1er juillet 1999, doit être approuvée par la conclusion d'un protocole à cet accord. C'est l'objet de la présente proposition qui utilise, pour ce faire, une procédure spécifique. Le texte du protocole négocié avec le Kazakhstan est joint à la proposition. Outre, les aspects liés à l'adhésion

des 10 nouveaux États membres à l'accord lui-même, le protocole comporte certains ajustements techniques liés aux développements institutionnels et juridiques au sein de l'Union. Des protocoles similaires ont été négociés (et doivent être approuvés) avec l'ensemble des pays de l'ex-URSS.